Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

www.icna.fr

Aix en Provence, le 8 novembre 2025

Ensemble, donnons le bon cap !

SECTION LOCALE LFMM

CSA DU 7 NOV 2025: STABILITÉ NE VEUT PAS DIRE STATU QUO

L'administration et son syndicat partenaire nous ont indiqué en séance qu'ils avaient élaboré ensemble les textes présentés au CSA, ils ont donc déroulé leur partition sans qu'aucune discussion ne soit possible.

L'une a justifié ce projet par un besoin de stabilité, l'autre par le respect de son engagement passé d' étendre la période des Jx, bafouant ainsi un autre de ses engagements: informer et consulter les contrôleurs avant tout passage en CSA.

Nous avons proposé en séance une alternative pour rester dans le cadre réglementaire.
Cela consistait à ne pas faire de JX en décembre et janvier, à considérer le cardinal équipe à sa valeur réelle et non utopique.
Notre proposition permettait de faire le même nombre de JX qu'en 2025 et conservait la même rémunération.
Mais cette solution n'a pas été retenue car tout était écrit d'avance et l'administration a tout intérêt à faire bouger les curseurs de l'arrêté qui la restreint dans ses ambitions de flex.

➢ Le vrai projet SNCTA-Administration

Des JX toute l'année, avec un nombre qui va augmenter, mais sans que personne ne soit capable de nous dire à combien se chiffrera le nombre par agent. **Au moins 10, pour certains 11.**
Le calcul ayant été fait avec un cardinal équipe à 13, qui ne sera pas atteint en 2026 à l'ouest et seulement en cours d' été à l'est, cela nécessite un ajustement et une entorse à l'arrêté afin de ne pas trop pénaliser les équipes à 12.
Notre chef de centre assume une première fois de tordre l'arrêté 2024.

Des RD qui eux aussi augmentent pour passer à 11.

Une option 2 qui est débridée pour en faciliter l'utilisation, avec des garde-fous qui tombent sous couvert de volontariat et une 2e entorse à l'arrêté. Et aucune explication sur comment le dispositif va fonctionner.

Les JX sont maintenant institutionnalisés, le respect des textes est optionnel si cela permet plus de performance.
Pour arriver à ses fins, le syndicat majoritaire, au dépens des ICNA aixois, a encore dû faire des concessions dont il se moque des impacts à moyen terme.
Grâce à lui, l'Administration fait encore une très belle opération pour 2026, hors clous de l'Arrêté du 08 juillet 2024.